



**Procès-verbal**  
Conseil d'École de l'ESPE  
de l'académie de Strasbourg

**Séance du 15 novembre 2017**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2017
2. Informations du directeur
3. Innovation pédagogique : référentiel enseignants 2017-2018 (complément)
4. Convention avec Pôle Sud : avenant 2017-2018

**ETAIENT PRESENTS :**

**Membres élus**

**Collège A :**

Philippe NUSS

**Collège C :**

Julien SENDRAL

**Collège D :**

Laurent BARRIERE

**Collège des personnels BIATSS :**

Martial COLLIN, Laurence HAMM

**Personnalités extérieures :**

David CASCARO, Fabien CASPAR, Martine CHASSIGNET, François GAUER, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Dominique MEYER-BOLZINGER, Brice SCHOBEL, Isabelle TRABAND

**Membres avec voix consultative et invités :**

Philippe CLERMONT, Geoffroy STEEGMANN

**AVAIENT DONNE PROCURATION :**

Caroline AYLING	➤ Procuration à Julien SENDRAL
Annie CAMENISCH	➤ Procuration à Philippe NUSS
Lyndon HIGGS	➤ Procuration à Philippe NUSS
Christophe MARCHAND	➤ Procuration à Fabien CASPAR
Sylvie ROST	➤ Procuration à Isabelle TRABAND

**ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :****Collège A :**

Odile SCHNEIDER-MIZONY

**Collège des usagers :**

Carine ETAIX, Marius GRIMAUD, Laura MEISTERMANN, Julien ROCK, Kevin ROTHWILLER

**Personnalités extérieures :**

David SAGLAMER, Caroline SANCHEZ

**Secrétariat de séance :**

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

La séance débute à 15h20.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2017**

**Le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**2. Informations du directeur****Deuxième tranche**

Philippe Clermont évoque le contrat de plan état-région (CPER) en cours pour le projet dit de la « 2<sup>ème</sup> tranche » de la Meinau. Il rappelle ses objectifs : faciliter la réunion physique des deux composantes et fermer le site du Neuhof. Les besoins ne sont pas tous finançables, du fait de l'augmentation du coût de la construction. Toutefois, grâce au soutien du vice-président patrimoine, la clause dite de « revoyure » a pu aboutir, ce qui permettra une augmentation de l'enveloppe budgétaire : au lieu des 6 millions d'euros prévus, le projet sera financé à hauteur de 8,1 millions d'euros.

Cela devrait nous permettre de réaliser le minimum dont nous avons besoin.

La construction d'un gymnase à la Meinau est un réel besoin même s'il ne pourra figurer dans le projet. Néanmoins, un projet conjoint de la Région et du comité départemental de basket-ball devrait permettre la construction d'un gymnase sur le terrain du lycée Couffignal, avec utilisation possible par l'ESPE.

Le nouveau bâtiment de la 2<sup>e</sup> tranche devrait comprendre 3 étages, avec des locaux dédiés à la recherche. Sa construction devrait s'achever d'ici 2020.

## Elections

Une élection partielle au conseil d'école aura lieu pour le remplacement de Françoise Laspeyres.

Le dépôt des candidatures doit se faire pour le 21 novembre 2017 au plus tard, le scrutin se déroulera le 29 novembre 2017.

Pour assurer la stricte parité du conseil, une candidature féminine est nécessaire.

### 3. Innovation pédagogique : référentiel enseignants 2017-2018 (complément)

Ce point concerne l'encouragement financier que l'ESPE souhaite apporter aux enseignants et enseignants-chercheurs de l'Ecole qui comptent se lancer dans des projets d'innovation pédagogique, à titre expérimental. Une enveloppe d'heures de référentiel avait déjà été accordée pour ces projets sur l'exercice 2016-2017. Philippe Clermont propose au conseil de reconduire ce dispositif pour 2017-2018, à hauteur de 160 HeTd.

L'investissement demandé aux équipes pédagogiques dans ces projets est en effet important, et ce financement concerne plusieurs projets.

L'an dernier, l'idée était d'amorcer le processus, avec une petite commission interne qui a étudié et choisi les projets. Six projets ont été retenus, dont certains se poursuivent cette année.

Des formations ont été et seront délocalisées, notamment en immersion : l'objectif est bien souvent d'aller dans un établissement, de se faire « prêter » des classes, de travailler en direct avec des stagiaires et des élèves. Les formations en immersion, qui permettent une analyse fine du geste professionnel, concernent principalement le 2d degré.

Philippe Clermont précise qu'il s'agit d'amorcer ce type de dispositif, le financement n'ayant pas vocation à perdurer.

Brice Schobel, content d'entendre parler d'innovation pédagogique, constate que ces projets concernent essentiellement le second degré. Peut-être serait-il bon de cibler cette offre sur le premier degré et notamment l'école maternelle, avec un cahier des charges sous-jacent.

Philippe Clermont rappelle que l'appel à projet est très largement ouvert.

Dominique Meyer-Boltzinger souhaite savoir comment ce soutien financier de la composante ESPE peut s'articuler avec des projets Idex.

Ce sont visiblement des projets d'enseignants, mais les étudiants et les fonctionnaires stagiaires peuvent-ils apprendre à mener des projets pédagogiques ? Est-ce qu'il y a des projets tutorés dans les maquettes ?

Philippe Clermont répond que peu d'enseignants de l'ESPE sont dans la logique de déposer des projets Idex. Il est pour lui important de mettre en place des leviers intermédiaires, plus modestes et plus souples qu'un Idex.

Philippe Clermont rappelle enfin qu'il s'agit ici à la fois de régulariser les heures attribuées au titre de l'innovation pédagogique pour 2016-2017 et d'approuver l'enveloppe pour 2017-2018. Pour 2016-2017, il précise que les heures pour ces projets n'ont pas entraîné d'augmentation de l'enveloppe globale des heures de référentiel, puisque le surcoût a été financé par des heures attribuées mais non consommées, au titre de l'encouragement aux projets de recherche pour les enseignants non enseignants-chercheurs.

**Le référentiel des heures 2016-2017, pour les heures dédiées à l'innovation pédagogique (régularisation), est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**Le référentiel des heures 2017-2018, pour les heures dédiées à l'innovation pédagogique, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**



#### **4. Convention avec Pôle Sud : avenant 2017-2018**

Le maintien de la collaboration avec Pôle Sud suppose l'actualisation annuelle de la convention.

Il y a des changements chaque année, ce ne sont pas les mêmes intervenants et ni les mêmes volumes horaires.

Le but est de mieux préparer les M1 1<sup>er</sup> degré à la partie danse en EPS.

**L'avenant en question est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

La prochaine séance du conseil d'École est fixée au 9 février 2018.

Fait à Strasbourg le 9 février 2018

Le Directeur de l'ESPE



Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'École



David CASCARO